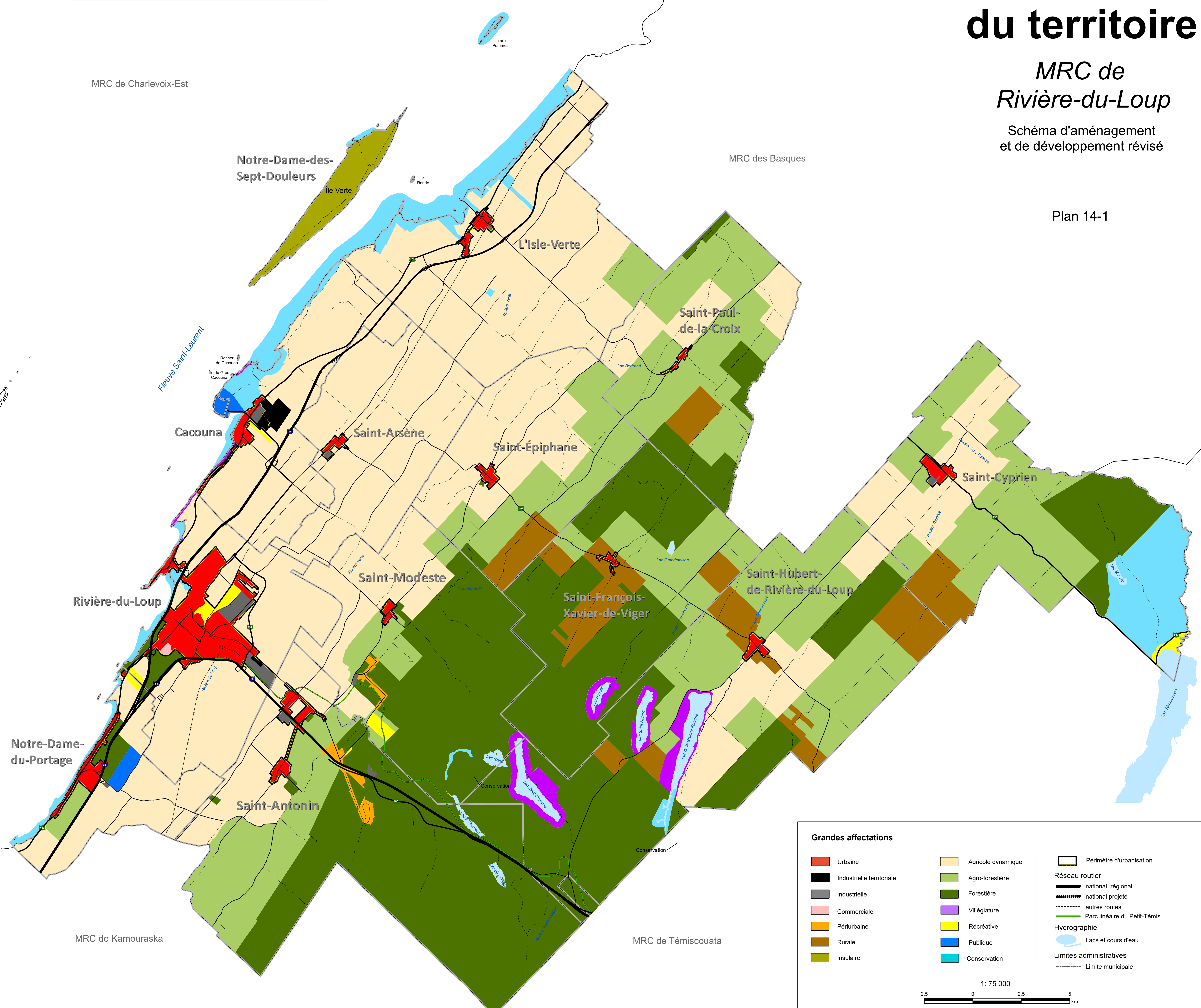


Les grandes affectations du territoire

MRC de Rivière-du-Loup

Schéma d'aménagement et de développement révisé

Plan 14-1



Grandes affectations

- Urbaine
- Industrielle territoriale
- Industrielle
- Commerciale
- Périurbaine
- Rurale
- Insulaire
- Agricole dynamique
- Agro-forestière
- Forestière
- Villégiature
- Récréative
- Publique
- Conservation
- Périmètre d'urbanisation
- Réseau routier: national, régional, national projeté, autres routes, Parc linéaire du Petit-Témis
- Hydrographie: Lacs et cours d'eau
- Limites administratives: Limite municipale

1: 75 000

AMMENDEMENTS

Règlement	Adopté le	Entré en vigueur le	Vérifié par	Initiales
266-21	20 mai 2021	3 août 2021	Alain Marsolais, directeur du service de l'aménagement	AM
269-21	21 avril 2022	30 juin 2022	Alain Marsolais, directeur du service de l'aménagement	AM
278-22	18 août 2022	15 septembre 2022	Alain Marsolais, directeur du service de l'aménagement	AM
280-22	15 septembre 2022	27 octobre 2022	Aline Jestin, aménagiste	AJ
271-21	20 octobre 2022	21 décembre 2022	Vincent Bélanger, géographe et directeur intérimaire du service de l'aménagement du territoire	VB
292-23	14 décembre 2023	26 janvier 2024	Vincent Bélanger, directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'environnement	VB
293-24	18 avril 2024	23 mai 2024	Vincent Bélanger, directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'environnement	VB